



## COMITE D'EVALUATION DES PROTOCOLES DE RECHERCHE OBSERVATIONNELLE

Dr Marlene Murriss-Espin, Service de Pneumologie Allergologie  
Hopital Larrey, CHU de Toulouse  
31059 Toulouse cedex

### CEPRO

#### Coordinateur

Benoît WALLAERT

#### Comité

Fabrice BARLESI  
Bruno CRESTANI  
Philippe DEVILLIER  
Muriel FARTOUKH  
Nelly FROSSARD  
Dominique ISRAEL BIET  
Isabelle PIN

#### Consultante

Elisabeth ORVOEN-FRIJA

Lille le 12 Décembre 2015

#### Référence : CEPRO 2015-036

Cher Collègue,

Le projet « création d'un registre national des broncheectasies via une participation au projet EMBARC » a été examiné par le CEPRO de la SPLF.

Le comité considère que ce projet ne pose pas de problème d'ordre éthique, et estime qu'il entre effectivement dans le cadre observationnel. Il vous précise toutefois que s'il s'avérait justifié d'effectuer des examens supplémentaires (prise de sang par exemple) ceci justifierait alors l'examen du projet par un CPP.

Il rappelle cependant que le présent avis ne dégage en aucun cas les investigateurs de leurs responsabilités légales, qu'il s'agisse de la nécessité ou non de soumission à un Comité de Protection des Personnes, ou bien du respect de la législation concernant la mise en oeuvre d'un traitement de données à caractère personnel qui peut nécessiter l'avis du Comité Consultatif sur le Traitement de l'Information en Matière de Recherche dans le Domaine de la Santé (CCTIRS).

Les investigateurs peuvent faire état de l'avis du CEPRO lors de la soumission pour publication d'articles dérivés de ce travail (pour une publication en langue anglaise, utiliser la formulation *Institutional Review Board of the French learned society for respiratory medicine -Société de Pneumologie de Langue Française-*).

Cordialement.

Benoît WALLAERT  
Pour le C.E.P.R.O

66 boulevard Saint Michel  
75006 PARIS  
01 46 34 03 87  
cepro@splf.org